

RETRO ÉCONOMIE 2021

provinces.union@sonapresse.com

PAT: le FMI accorde un nouvel appui budgétaire au Gabon

MSM
Libreville/Gabon

LE Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé, le 28 juillet 2021, la requête du Gabon en faveur d'un programme économique et financier triennal (2021-2023).

Cette décision, qui porte sur un appui budgétaire d'environ 580 millions de dollars (319 milliards de francs), fait suite aux discussions entamées le 28 avril dernier entre les services de l'administration gabonaise et les experts du FMI. La conclusion favorable de cet accord au titre du mécanisme élargi de crédit de ladite organisation va donc

permettre un accompagnement dans la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT)

Pour rappel, les services du FMI et les autorités gabonaises étaient déjà tombés d'accord, le 9 juin 2021, sur un programme de trois ans au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) pour soutenir la politique économique et les efforts de réformes du gouvernement visant à renforcer la réponse du pays à la pandémie de Covid-19, et à jeter les bases d'une croissance forte, durable et inclusive.

À cet effet, la mission dirigée par Boileau Loko avait tenu des réunions virtuelles avec les autorités gabonaises du 1er mai au 7 juin



Les experts de l'économie et des finances, au cours de leurs travaux, à la faveur de la session du Fonds monétaire international (FMI).

2021 pour discuter du soutien du FMI à leur programme de réformes.

"Les autorités gabonaises et l'équipe de la mission du FMI

ont convenu des politiques économiques et des réformes structurelles qui sous-tendraient un accord de trois ans au titre du MEDC. L'accord sera soumis à

l'approbation de la direction du FMI et à l'examen du Conseil d'administration dans les semaines à venir", avait-il indiqué.

Préservation de la biodiversité: le Gabon (enfin) récompensé à l'international!

GMNN
Libreville/Gabon

LE Gabon est devenu le premier pays d'Afrique à recevoir des paiements pour la préservation de sa forêt. Notre pays, dont la forêt couvre près de 90 % de son territoire, a reçu, le 22 septembre 2021 à New York aux États-Unis, un appui financier majeur de 150 millions de dollars (90 milliards de nos francs) de la part de la Norvège dans le cadre de l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI). Cette annonce a été faite alors que les dirigeants du monde étaient réunis à New York pour le Sommet Action Climat 2019 convoqué par le secrétaire général des Nations unies, pour présenter des plans réalistes visant à renforcer leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) d'ici 2020, afin de parvenir à zéro émission

nette de gaz à effet de serre au milieu du siècle.

Dans son nouveau CDN, le Gabon entend réduire ses émissions de plus de 50 % par rapport à 2005, notamment en réduisant de moitié les émissions du secteur forestier. " Je suis très heureux de ce partenariat axé sur les résultats entre le Gabon et CAFI, c'est une avancée majeure pour la REDD+ en Afrique ", avait déclaré Ola Elvestuen, ministre norvégien du Climat et de l'Environnement.

" L'accord prend correctement en compte le statut particulier du Gabon en tant que pays à forte couverture forestière et à faible taux de déforestation. Le pays est recouvert à 88 pour cent de forêts et j'espère que notre partenariat pourra les aider à atteindre leur objectif de maintenir 98 pour cent (de ce couvert forestier) à l'avenir " a-t-il souligné.

Transparence: le Gabon réintègre l'ITIE

SCOM
Libreville/Gabon

RADIÉ en février 2013 après avoir omis de soumettre un rapport de validation dans les délais convenus, le Gabon a officiellement réintégré, 8 ans après, le 21 octobre 2021, l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Sa réadhésion a été approuvée par le Conseil d'administration de l'ITIE.

Notre pays devient ainsi le 56e au monde mettant en œuvre la Norme ITIE, et le 27e en Afrique. " Nous sommes heureux d'accueillir à nouveau le Gabon en tant que pays mettant en œuvre l'ITIE, et nous nous réjouissons de travailler ensemble pour promouvoir l'ouverture, renforcer la gouvernance et éclairer le débat public au Gabon. L'ITIE peut aider à jeter les bases d'une gestion transparente des richesses provenant des ressources naturelles du Gabon ", avait indiqué Helen Clark, la présidente du Conseil d'administration de l'ITIE.



Les membres du Groupe multipartite de l'ITIE durant une session ordinaire.

En mettant en œuvre la norme ITIE, le Gabon s'engage ainsi à renforcer la transparence dans la chaîne de valeur des industries extractives, depuis les contrats, les licences et la propriété des entreprises jusqu'à la gestion des revenus et des dépenses. La publication de ces informations constituera une étape importante pour le pays, où les données ou-

vertes ou accessibles sur le secteur extractif ne sont pas encore disponibles.

À cette fin, l'ITIE Gabon a élaboré un plan initial visant à améliorer la gouvernance et la transparence des industries extractives, afin de gérer le secteur d'une manière qui favorise une croissance économique inclusive et un développement durable.